

DÉROGATION MINEURE

115, boulevard Brien

Prenez avis que le conseil municipal de la Ville de Repentigny statuera, lors d'une séance publique qui se tiendra le 9 juin 2026 à la salle du conseil municipal située au 435, boulevard Iberville à Repentigny, à compter de 19 h, sur une demande de dérogation mineure déposée à l'égard de l'immeuble situé au 115, boulevard Brien à Repentigny, portant le numéro de lot 4 428 159, pour laquelle le comité consultatif d'urbanisme a émis son avis le 7 mai 2026.

L'objet de cette demande est d'augmenter la superficie totale d'enseignes murales permises à 98 m² répartie sur 12 enseignes afin de permettre le remplacement des enseignes murales existantes sur le bâtiment principal, à usage commercial, alors que le règlement permet une superficie totale de 76,4 m² maximum sur l'immeuble situé au 115, boulevard Brien, portant le numéro de lot 4 428 159.

Préalablement à la décision du conseil, toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard de ce sujet lorsque ce point sera appelé à l'ordre du jour.

Donné à Repentigny, ce 19^e jour du mois de mai 2026.

L'assistant-greffier,



Me Stéphane Desrochers, avocat